QUARTIER GENERAL
LEGION DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orleans, 28 juillet 1864
ORDRE DE BRIGADE No. 1

EN conséquence de la loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se rendra en grand uniforme, sur la Place d'Armes, le 30 août prochain, à 6 heures du matin, pour être passée en Inspection.

Les Capitaines des Tirailleurs d'Orléans, capitaine Burke, et de la Place, capitaine Bell, sont désignés à la Place aux Deniers pour servir de garde d'honneur avec leurs compagnies respectives.

Les officiers commandant les compagnies rapporteront au major de brigade un contrôle exact des membres présents à la revue.

Les officiers susdits se formeront derrière une demi-heure après l'heure indiquée. Les chefs de corps sont chargés de la bonne exécution de cet ordre.

Par ordre du brigadier général
Commandant la Légion de la Louisiane,
N. TOURNE, aide-de-camp de service.

BATAILLON D'ARTILLERIE.
Mlle Orléans, ce 6 août 1864.

Chaque officier sera astreint d'assumer et rendront leurs ordres, pour la parfaite exécution de ce qui suit.

Le major
F. BARTON,
aide-de-camp major.

JEUNE GARDE A CHEVAL.

La compagnie sortira à pied vendredi matin, 5 août, à 10 h. A. M., pour faire la première manœuvre, et ensuite revue forte et se rendra par la Place d'Armes pour la fête du premier bataillon. Les membres absents sont invités à s'y trouver.

Par ordre du capitaine,
JACQUES LEON,
Maréchal des logis chef.
4 août

ECOLE D'EDUCATION POUR LES DEUX SEXES.

Pensionnat entre Ste Anne et de Marais
MLLE LEON GARREAU, sous les auspices de M. Leon Garreau, son père, a l'honneur d'informer le public qu'elle a ouvert un établissement d'éducation pour les deux sexes. Une éducation soignée sera donnée aux jeunes filles. Les classes sont dirigées par les professeurs suivants:

Mlle Garreau, directrice, pour les classes supérieures
M. Bayerle, de Géographie, etc.
M. Lacroix, professeur de langue française
M. Mathématiques et de Littérature
M. Fabrenkel, pour les classes intermédiaires de

Le bal pour les classes commerciales
Les cours commencent dans les premiers jours de septembre prochain. Une circulaire donnant plus amples renseignements sera envoyée par la poste à ceux qui en feront la demande. Une circulaire spéciale sera envoyée aux parents dont les enfants fréquentent actuellement l'école.

Les classes seront ouvertes tous les jours, excepté le samedi, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Les cours de langue française seront donnés par le professeur Lacroix.

Les cours de langue anglaise seront donnés par Mlle Garreau.

Les cours de langue allemande seront donnés par M. Fabrenkel.

Les cours de mathématiques et de littérature seront donnés par M. Lacroix.

Les cours de géographie seront donnés par M. Bayerle.

Les cours de musique seront donnés par M. Fabrenkel.

Les cours de dessin seront donnés par Mlle Garreau.

Les cours de danse seront donnés par M. Fabrenkel.

Les cours de gymnastique seront donnés par M. Fabrenkel.

Les cours de calligraphie seront donnés par Mlle Garreau.

Les cours de broderie seront donnés par Mlle Garreau.

Les cours de tapisserie seront donnés par Mlle Garreau.

Les cours de peinture seront donnés par Mlle Garreau.

Les cours de couture seront donnés par Mlle Garreau.

Les cours de tricot seront donnés par Mlle Garreau.

Les cours de crochet seront donnés par Mlle Garreau.

Les cours de filet